

Société de Développement de Saillon
Procès-verbal de l'assemblée générale
Jeudi 30 janvier 2020 à 20h00 à la salle Stella Helvetica



OUVERTURE

En ouvrant la séance à 20 h., le Président, M. Jean-Blaise Gollut, adresse un bref mot de bienvenue à la trentaine de personnes présentes qu'il remercie pour leur participation et leur intérêt. Il demande ensuite une minute de silence en mémoire de M. Jean-Michel Rupp, qui, comme directeur des Bains, a collaboré activement avec la SD dont il fut membre du comité. Ensuite la liste des personnes excusées est lue et comme aucune demande de modification de l'ordre du jour n'est demandée, cet OJ est adopté. Deux scrutateurs sont désignés, soit M. Stéphane Roduit et M. Patrice Vouillamoz..

Le PV de l'assemblée générale du 25.01.2018 qui a été mis en ligne sous www.saillon.ch est accepté à l'unanimité (moins une abstention) sans lecture, ni remarques, ni questions.

RAPPORT PRESIDENTIEL (01.11.2018 – 31.10 2019)

Saillon a toujours évolué sur le long terme, privilégiant une politique des petits pas menée par une population de passionnés ; par amour du village, tous manifestent leur volonté de travailler sur la durée au service de la communauté. Des objectifs bien analysés, la réflexion avant l'action, ce n'est pas de la lenteur ou de l'inaction. La conjoncture difficile avec plusieurs secteurs économiques en difficulté et des retombées en cascade justifie cette retenue, même si, selon les opportunités, l'on peut toujours faire mieux.

Rechercher la visibilité maximum et vouloir céder aux effets de mode en investissant immodérément et en tous sens peut amener à une perte de qualité, à un déséquilibre structurel et finalement se révéler improductif. L'offre touristique n'aura de prix que si elle est authentique, éthique, engendrant émotion et non spéculation. Le résultat des nuitées proche de celui de l'an passé démontre que le tourisme à Saillon reste compétitif. Aussi, pour l'avenir, il sera indispensable de conserver notre âme, de rester vrai, de transmettre les émotions, de travailler encore la qualité de l'accueil afin de donner aux touristes l'envie « d'expérimenter Saillon ».

Il convient donc de remercier chaleureusement la population de Saillon et spécialement les nombreux bénévoles grâce à qui nos grandes animations touristiques ne seraient pas ce qu'elles sont : Fête de l'asperge, Fêtes médiévales, Fête du feu, Cité d'images et autres animations qui ponctuent l'année.

Finalement, le président remercie pour leur excellent esprit de collaboration le personnel de l'OT, les membres du comité de la SD, l'administration communale, les vérificateurs de comptes et tous les acteurs, y compris les plus modestes, qui se dévouent sans compter.

RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE L'OT

Mme Juliane Gollut résume en ces termes les principaux points de son activité :

- L'année 2019 aura été une année de mise en place débutée pour moi à Fribourg le 3 décembre pour une formation pour l'obtention du « Label de qualité ».
- Le 7 février nous établissons les bases de notre collaboration avec la HES-SO de Sierre lors d'une 1^{ère} rencontre avec le Professeur Emmanuel Fragnière et Blaise Larpin de l'Institut du Tourisme.
- Le même jour, nous recevons la visite de M. Olivier Borgeat, directeur de l'Interprofession des Fruits et Légumes du Valais pour l'entrée de cette dernière dans la « Gazette de l'Asperge » par le biais d'une double page publicitaire.
- Le 9 mai a été « LA » journée de l'accueil à Saillon, avec, le matin, un groupe de dames de Crissier venues découvrir l'asperge et, en soirée, la venue d'un groupe de la Migros en collaboration avec les Bains de Saillon.
- Le 13 juin, l'OT a déménagé dans l'ancienne poste. J'en profite pour remercier Valérie, Christophe Luisier et Xavier pour leur précieuse aide.
- Le 20 juin, Valérie et moi suivions une formation à Sierre organisée par l'Association des Directeurs d'Office du Tourisme en vue d'améliorer l'accueil en Valais et de rafraîchir les connaissances générales sur le canton.
- Durant l'été et jusqu'en début septembre, l'OT a tenu la billetterie des Médiévales.
- Le 16 septembre, 2^{ème} rencontre avec l'IFELV à Conthey pour négocier les bases d'un futur partenariat afin que la Fête de l'asperge devienne cantonale et également soutenue à ce titre par Valais/Wallis Promotion au niveau de la communication.
- La fin septembre a été riche sur la vigne à Farinet avec la présentation de la BD Farinet et les vendanges par Mme la Conseillère fédérale Viola Amherd.
- Le 16 novembre la saison se termine par le vernissage de Saillon, cité d'images, dont le DVD est en vente à la fin de l'assemblée avec celui des Médiévales.

La revue de presse confirme que Saillon sait créer l'événement pour s'assurer une place enviable dans les journaux locaux ou nationaux et dans certaines prestigieuses revues suisses ou étrangères, à fort tirage et à vaste diffusion. Par exemple, le magazine Transhelvetica (75'000 lecteurs) publie un reportage de 6 pages suite à la venue à Saillon d'un photographe et d'un journaliste. Les thèmes développés dans la presse concernent principalement la Vigne et la Passerelle à Farinet, la promotion de l'asperge, le film Tambour battant, les Médiévales, la Fête du feu, Saillon cité d'images, la journée du patrimoine et la nuit des musées

La responsable de l'OT, Mme Juliane Gollut termine son rapport en remerciant sa collègue Mme Dussex, les autorités ainsi que le personnel de l'administration communale et des travaux publics, les sociétés locales, les guides qui ont œuvré à Saillon et le comité de la SD pour leur précieuse collaboration.

COMPTES ET BUDGET

Le détail des comptes figure dans un fascicule à disposition des intéressés. Aussi, que ce soit pour le bilan, pour les comptes d'exploitation ou pour le budget, les rubriques sont lues sans entrer dans le détail, mais avec quelques explications lorsque les chiffres s'éloignent notablement des prévisions, ce qui est rarement le cas. Cette année le budget 2019-2020 a été établi après bouclage des comptes 2018-2019, ce qui

permet une plus grande adéquation comptable. Une question porte sur la différence entre la cotisation et la participation des commerçants; il est répondu que les commerçants reçoivent une seule facture dont le montant est réparti pour des raisons comptables légales entre la publicité générales et les animations.

Comme aucune autre question n'est formulée, M. Patrice Vouillamoz, réviseur des comptes, atteste la concordance des comptes avec les exigences légales et statutaires. Les comptes sont adoptés à l'unanimité. Le budget 2018 dont l'approbation relève du Conseil communal est lu à titre informatif.

ADMISSION & DEMISSIONS

En date du 03.12.2019, Mme Daphnée Bertholet a démissionné du comité de la SD pour des raisons professionnelles et familiales. Pour la remplacer, la responsable de l'OT propose Mme Céline Antonioli, âgée de 33 ans, originaire de Conthey et habitant Sion. Elle travaille au sein du groupe Boas depuis 2014 et est actuellement responsable des événements aux Bains de Saillon. Nulle autre proposition n'étant faite, Mme Antonioli est élue par acclamation. Dans la foulée, M. Nicolas Cheseaux qui arrive au terme de son mandat de 4 ans au comité est réélu de la même manière.

PROGRAMME D'ACTIVITES 2020

Mme Juliane Gollut, responsable de l'OT, présente les différentes animations prévues en 2020. En sus des animations qui se renouvellent avec succès d'année en année, notre participation à quelques manifestations organisées par des sociétés locales ou par des commissions communales reste à finaliser. Les dates des diverses activités organisées par l'OT et la SD paraissent sur internet (www.saillon.ch) et figureront comme d'habitude dans la Gazette de l'Asperge, édition 2020. Ce programme est approuvé à l'unanimité.

DIVERS

Dans les divers, une seule personne prend la parole pour proposer d'étudier la mise en place d'un ou deux panneaux informatifs lumineux. Le président relève que cette intéressante proposition doit prendre place dans une réflexion d'ensemble sur la signalétique touristique.

Mme Juliane Gollut présente brièvement un projet de panneaux informatifs pour mettre en valeur la biodiversité dans le vignoble, en collaboration avec les vignerons du RAE (réseau agro-environnemental).

CLOTURE

Comme la parole n'est plus demandée, le président peut clore la séance à 20 h. 50 en remerciant les intervenants et les auditeurs qu'il invite à suivre, avant la traditionnelle verrée, une courte présentation des réflexions des étudiants et des professeurs de la HES-SO qui se sont penchés sur l'état du tourisme à Saillon.

REFLEXIONS DES PROFESSEURS ET DES ETUDIANTS DE LA HES-SO.

Suite au mandat reçu, les étudiants ont joué aux « touristes » à Saillon et interrogé diverses personnes. Ils ont aussi lu la documentation sur la commune. Sur ces bases, ils présentent des options sous un concept futuriste : on peut rêver. Parmi les propositions, relevons un « cube OT » sur la place des Remparts, un espace relax ouvert jour et nuit, avec documentation et possibilité de contact à toute heure. Le touriste « perdu » pourrait y consulter l'offre touristique (papier ou numérique) portant sur l'hébergement, la restauration et les atouts du site permettant d'établir « le programme du lendemain », ceci avec ou sans l'aide du personnel de l'OT selon les heures de présence. Dans la discussion qui suit, plusieurs personnes font remarquer que l'emplacement n'est pas le bon et qu'il est utopique d'imaginer qu'un tel OT soit adapté à une petite destination comme Saillon.

D'autres points du rapport méritent d'être considérés. Si Saillon a beaucoup à offrir et est unanimement apprécié, on doit relever que l'accueil n'est pas partout à la hauteur, que la promotion du terroir est peu perceptible, que la signalétique est parfois défectueuse, que le touriste peine à trouver (hors OT) les renseignements sur ce qu'il y a à faire et/ou à découvrir ; ce parcours un peu chaotique du touriste engendre des « occasions manquées ». En se basant sur les valeurs d'une l'hospitalité bien comprise, en mixant l'information papier avec les nouvelles technologies, on devrait arriver à un OT « orchestrateur de vacances ». Sur ces points, le secrétaire de la SD fait alors remarquer que :

- La qualité de l'accueil ne dépend que partiellement de la SD et/ou de l'OT, qui ont, en son temps, proposé sans succès une réflexion aux personnes prioritairement concernées.
- Depuis le déplacement de l'OT, des demandes d'amélioration de la signalétique ont été formulées auprès de qui de droit, sans retour concret jusqu'ici. Lors de sa dernière réunion de comité, il a été décidé de profiter du projet RAE pour revoir toute la signalétique et la compléter au besoin.
- Les « itinéraires à thème » existent depuis plusieurs années, les « points d'intérêt » sont signalés physiquement par des plaques, les renseignements peuvent être obtenus par les moyens informatiques modernes, mais aussi sur papier. Des distributeurs de documentation ont été posés dans tous les établissements publics et sont réapprovisionnés chaque semaine.
- Quant à la promotion des produits du terroir, elle doit émaner des producteurs, la SD et l'OT, agissant de manière subsidiaire, apportent leur contribution à ces animations dont certaines perdurent tandis que d'autres ont été abandonnées.

La séance s'achève après encore quelques discussions qui amènent à la constatation suivante : on doit s'attacher à mieux faire connaître tout ce qui existe déjà avant de rêver.

Saillon, le 9 février 2020.

Gérard Comby, secrétaire de la SD.

